

Ministère de l'Intérieur SG - SHFD - HFDA	
Courrier arrivé N° 460	Le 5/7/13
Pour attribution	MSB
M'en parler	
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ Département des Urgences Sanitaires Bureau Organisation et Préparation DGS/DUS/BOP/N°	



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

COURRIER ARRIVE	
Le - 5 JUIL. 2013	
Administration générale Référént RH	Visa
Adjoint	Visa
Chef de service	Visa

Paris, le 1 / JUIL 2013

013195

Le Directeur général de la santé

à

M. le Préfet, Haut fonctionnaire de
défense adjoint, Chef du service du
Haut fonctionnaire de défense du
Ministère de l'Intérieur

Objet : Approvisionnement en comprimés d'iode stable des forces de la police nationale, auprès des PUI des SDIS.

Vous avez bien voulu porter à ma connaissance votre proposition d'organiser l'approvisionnement en comprimés d'iode stable des forces de la police nationale en cas de nécessité auprès des PUI des SDIS, sur la base d'un stock acquis et distribués par vos propres moyens.

Ce projet n'appelle pas de remarques de ma part, dans la mesure où il relève de l'organisation interne de vos services et ne se substitue pas au dispositif défini par la circulaire du 11 juillet 2011, encadrant le stockage et la distribution de comprimés d'iode stable à la population située hors des zones PPI.

Le Directeur Général de la Santé,

Dr Jean-Yves GRALL

Copie à : Monsieur le Directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises